

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Texte revu en octobre 2024)

Le but de ces normes est de permettre, par leur adoption et leur utilisation, un partage plus aisé au savoir, ainsi que d'éviter la perte de temps que suppose l'hétérogénéité des pratiques de rédaction.

La présentation se doit d'être à la fois complète et simple. On doit viser à la simplicité et à l'efficacité, à la cohérence et l'homogénéité. Tout un programme donc...

Complexe : il existe plusieurs systèmes, qui correspondent à des traditions disciplinaires/universitaires.

Ces normes sont conseillées, pas imposées !!!

Où trouver l'information pour composer la bibliographie ?

Toute référence bibliographique comprend un certain nombre de rubriques contenant des informations bien précises.

Auteur : nom, prénom

Titre

Editeur

en page de couverture

Edition, mention du copyright, ISBN

Achevé d'imprimer

Lieu de publication

Année de publication

Date dépôt légal par l'imprimeur (« Imprimé en France. Dépôt légal : avril 1992 »)

en page de titre

Description (nombre de pages, illustrations, annexes, indices)

Taille (in folio, in quarto)

Logiciels de gestion de références bibliographiques

Nota : à l'heure d'aujourd'hui il existe plusieurs logiciels de gestion de références bibliographiques, du type **Zotero (JabRef, Mendeley Desktop, Bibdesk)**

Ces logiciels sont généralement gratuits, libres et distribués en open source. Ils sont en principe compatibles avec de nombreuses bases de données.

Ils permettent la gestion de données bibliographiques et des documents de recherche.

Ces logiciels sont conçus pour être intégrés au navigateur web et dans les logiciels de traitement de texte, pour générer des citations (notes et bibliographies).

Notes et notices bibliographiques

On va distinguer :

- a. La **notice bibliographique** : élément de base de la bibliographie de fin d'ouvrage ;
- b. La **note bibliographique**, ou note infrapaginale (bas de page).



Composer une notice bibliographique

La notice bibliographique est la principale référence bibliographique d'un travail de recherche universitaire. Elle doit donc comprendre le maximum d'informations nécessaires pour que le lecteur puisse retrouver facilement l'ouvrage ou l'article en question. La notice bibliographique est plus complète que la note infrapaginale, mais plus simple qu'une notice de catalogue en bibliothèque.

A. Configuration de base d'une notice d'ouvrage :

Un seul auteur

CAILLÉ (Jacques), *La Mosquée de Hassan à Rabat*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.

MARÇAIS (Georges), *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1954.

SOUSTIEL (Jean), *La Céramique islamique. Le guide du connaisseur*, Fribourg, Office du Livre, 1985.

TERRASSE (Henri), *La mosquée al-Qaraouiyyin à Fès*, Paris, Klincksieck, 1968.

Plusieurs auteurs

- a. Configuration de base, jusqu'à trois auteurs :

NOM (Prénom), NOM (Prénom), NOM (Prénom) : pas de « et »

Exemples :

MEUNIÉ (Jacques), TERRASSE (Henri), *Recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1952.

MEUNIÉ (Jacques), TERRASSE (Henri), *Nouvelles recherches archéologiques à Marrakech*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 1957.

b. Configuration de base, pour plus de trois auteurs :

Citation de tous les auteurs : à éviter. On préfère mentionner le premier auteur cité sur la page de titre (pas forcément selon l'ordre alphabétique), suivi de la formule *et al.* ou *et alii* (« et les autres »)

Exemple :

CHIAUZZI (Gioia), GABRIELI (Francesco) *et alii*, *Maghreb médiéval. L'apogée de la civilisation islamique dans l'Occident arabe*, Aix-en-Provence, Edisud, 1991.

Tomaison

NOM (Prénom), *Titre de l'ouvrage*, 2 vol., etc.

Si on utilise un tome, et un seul, portant un sous-titre :

MARÇAIS (Georges), *Manuel d'art musulman. L'architecture (Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile). I : Du IXe au XIIe siècle*, Paris, Auguste Picard, 1926.

Collection, série

Ifriqiya. Treize siècles d'art et d'architecture en Tunisie, Aix-en-Provence, Edisud, Tunis, Démeter, 2000. (Coll. Musées sans frontières)

B. Configuration de base d'une notice d'article de périodique :

Périodique = publication paraissant à un rythme régulier.

Un seul auteur

ALLAIN (Charles), « Les citernes et les margelles de Sidi-Bou-Othman », *Hespéris*, XXXVIII (1951), pp. 423-440.

ALLAIN (Charles), « Reconnaissances archéologiques dans le massif des Rehamna et la Bahira. II. Une organisation agricole almohade dans la Bahira », *Hespéris*, XLI (1954), pp. 435-458.

BLOOM (Jonathan), « The Origins of Fatimid Art », *Muqarnas*, 3 (1985), pp. 20-38.

Plusieurs auteurs

ALLAIN (Charles), MEUNIÉ (Jacques), « Recherches archéologiques au Tasghîmout des Mesfioua », *Hespéris*, XXXVIII (1951), pp. 381-405.

BAZZANA (André), BEDIA GARCÍA (Juana), De MEULEMEESTER (Johnny) « *Shaltîsh* (Huelva-Espagne): une ville dans le marais », *Archéologie Islamique*, 4 (1994), pp. 87-116.

Périodique de parution autre qu'annuelle

Dans ce cas, la numérotation des publications périodiques est continue, et non pas par année : on ajoute les mois de parution.

PESEZ (Jean-Marie), « La céramique médiévale en Sicile du Xe au XIIIe siècle », *Dossiers de l'Archéologie*, 225 (juillet-août 1997), pp.118-129.

C. Présentation formelle des notices bibliographiques concernant un même auteur :

Exemples :

LEZINE (Alexandre), *Le ribat de Sousse, suivi de notes sur le ribat de Monastir*, Tunis, 1956.

LEZINE (Alexandre), *Deux villes d'Ifriqiya : Sousse, Tunis. Etudes d'archéologie, d'urbanisme, de démographie*, Paris, Geuthner, 1971.

LEZINE (Alexandre), *Mahdiya. Recherches d'archéologie islamique*, Paris, Klincksieck, 1965.

LEZINE (Alexandre), *Architecture de l'Ifriqiya. Recherches sur les monuments aghlabides*, Paris, Klincksieck, 1966.

LEZINE (Alexandre), « La salle d'audience du palais d'Ashir », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVII (1969), pp. 203-218.

LEZINE (Alexandre), « Notes d'archéologie ifriqiyenne », *Revue des Etudes Islamiques*, 1967, pp. 53-101.

Nota : toujours préférer l'ordre chronologique des publications !

LEZINE (Alexandre), *Le ribat de Sousse, suivi de notes sur le ribat de Monastir*, Tunis, 1956.

LEZINE (Alexandre), *Mahdiya. Recherches d'archéologie islamique*, Paris, Klincksieck, 1965.

LEZINE (Alexandre), *Architecture de l'Ifriqiya. Recherches sur les monuments aghlabides*, Paris, Klincksieck, 1966.

LEZINE (Alexandre), « Notes d'archéologie ifriqiyenne », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXV (1967), 53-101.

LEZINE (Alexandre), « La salle d'audience du palais d'Ashir », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVII (1969), 203-218.

LEZINE (Alexandre), *Deux villes d'Ifriqiya : Sousse, Tunis. Etudes d'archéologie, d'urbanisme, de démographie*, Paris, Geuthner, 1971.

A éviter : la répétition du nom de l'auteur !

LEZINE (Alexandre), *Le ribat de Sousse, suivi de notes sur le ribat de Monastir*, Tunis, 1956.

Id., *Mahdiya. Recherches d'archéologie islamique*, Paris, Klincksieck, 1965.

Id., *Architecture de l'Ifriqiya. Recherches sur les monuments aghlabides*, Paris, Klincksieck, 1966.

Id., « Notes d'archéologie ifriqiyenne », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXV (1967), 53-101.
Id., « La salle d'audience du palais d'Ashir », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVII (1969), 203-218.
Id., *Deux villes d'Ifriqiya : Sousse, Tunis. Etudes d'archéologie, d'urbanisme, de démographie*, Paris, Geuthner, 1971.

Ou bien encore

LEZINE (Alexandre)

Le ribat de Sousse, suivi de notes sur le ribat de Monastir, Tunis, 1956.
Mahdiya. Recherches d'archéologie islamique, Paris, Klincksieck, 1965.
Architecture de l'Ifriqiya. Recherches sur les monuments aghlabides, Paris, Klincksieck, 1966.
« Notes d'archéologie ifriqiyenne », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXV (1967), 53-101.
« La salle d'audience du palais d'Ashir », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVII (1969), 203-218.
Deux villes d'Ifriqiya : Sousse, Tunis. Etudes d'archéologie, d'urbanisme, de démographie, Paris, Geuthner, 1971.

Remarques :

Prénom de l'auteur : donner le premier prénom ou le prénom usuel, éventuellement composé ; en anglais, il faut donner le double ou triple prénom (ex. de CRESWELL, dont les prénoms sont : Keppel Archibald Cameron)

Titre en entier. Respecter les majuscules des titres en anglais. Respecter les accents (espagnol par ex.).

Volume

Préciser s'il y a lieu le **nombre de volumes** (séparation physique = ouvrages séparés)

Lieu d'édition : Paris-La Haye, Cologne-New York-Londres, etc.

Nom de l'**éditeur** mentionné sous sa forme la plus brève : on supprime Société, Cie, SARL, Ltd, etc.

On ne souligne aucun élément (cela ne vaut que si l'on peut mettre le titre de l'ouvrage ou de l'article en *italiques* ; sinon, on souligne : mais c'est le seul cas autorisé !)

Références en une langue autre qu'une langue européenne :

BEN ACHOUR (Mohamed el-Aziz)
Ġāmi' al-Zaytūna. Al-Ma'lam wa-riġālu-hu [La grande-mosquée de la Zaytūna. Le monument et les hommes], Tunis, CERES, 1991.

BEN LARBI (Saddiq)
Fihris maḥṭūṭāt ḥizānat Ibn Yūsuf bi-Marrākuš [Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Ben Youssef à Marrakech], Beyrouth, Dār al-Ġarb al-Islāmī, 1994.

XXX (xx), « ;;;; [...] »,

* * *
* *
*

Composer une note infrapaginale

Une note bibliographique est une référence fondamentale dans l'appareil critique de tout travail universitaire. Mais dans la mesure où elle renvoie le lecteur à la notice bibliographique qui se trouve à la fin de l'ouvrage, elle est moins complète que celle-ci.

La note vient donner la référence d'une citation incluse dans le texte.

La note permet de citer un document venant étayer une partie du texte.

Comment faire un appel de note sous Word ?

Position infrapaginale bien plus pertinente que note de fin de chapitre. Numérotation continue ou numérotation recommencée à chaque nouvelle page ? Conséquence pour renvois notamment : cf. note 27 ou cf. note 5 p. 75. par chapitre également.

Taille police : corps 10 points en général. Règle générale : la note doit toujours apparaître plus petite que le corps du texte ; elle doit être clairement lisible, mais ne doit pas gêner la lecture du texte lui-même.

Configuration de base d'une note :

Nom ou NOM (Prénom), *Titre*, tomaisn, lieu d'édition, date de publication, pages concernées par la matière correspondant à la note (p. ou pp.)

Remarques :

Prénom en entier plutôt qu'initiale

Titre (pas de sous-titre)

Lieu d'édition (pas de mention de l'éditeur)

Pas de référence à la collection ni à la série

Exemples :

¹ GRABAR (Oleg), *Penser l'art islamique*, Paris, 1996, p. 32.

Ou : GRABAR (O.), *Penser l'art islamique*, Paris, 1996, p. 32 (= *Penser...*).

Ou : Grabar, 1996, 32 (ou : Grabar, 1996 : 32)

² BERNUS-TAYLOR (Marthe), *L'art en terres d'Islam. I. Les premiers siècles*, Paris, 1988, pp. 67-68.

Ceci pour le premier appel de note. Toutes les éléments bibliographiques permettant de retrouver l'origine de la citation ou de l'information ainsi fournie. On en renouvelle qu'une partie de ces renseignements par la suite, dans les autres notes concernant la même référence.

Exemples :

GRABAR, *Penser...*, p. 32 (ou : Grabar, *Penser...*, 32)

BERNUS-TAYLOR, *L'art...*, pp. 67-68.

Références successives à un même document, ou à la même partie d'un document

a) Référence à la note précédente :

Id.

GRABAR, *Penser...*, p. 32 (ou : Grabar, *Penser...*, 32)

Id., *Formation...*, pp. 78-79

Ibid. (*ibidem*, « ici même ») : remplace la référence complète de l'ouvrage

Exemples :

BERNUS-TAYLOR, *L'art...*, pp. 67-68.

Ibid., p. 80.

Ibid., pp. 134-142.

b) Référence précédente (à un même ouvrage) éloignée de plusieurs notes/pages :

op. cit. : *opere citato*, « œuvre citée »

Exemples :

Note précédente : LAROUÏ (Abdallah), *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, Paris, 1970, pp. 56-59.

Note suivante : LAROUÏ, *L'histoire...*, pp. 56-59.

D'où : *Ibid.*

Référence à l'ouvrage entier : LAROUÏ (Abdallah), *L'histoire du Maghreb, un essai de synthèse*, Paris, 1970, pp. 56-59.

Note suivante : LAROUÏ, *L'histoire...*, pp. 56-59.

D'où : LAROUÏ, *op. cit.*

On fait de même avec les articles : *art. cit.*

Avantage : remet en mémoire l'ouvrage en question.

Inconvénient : ne permet pas toujours de distinguer différents ouvrages d'un même auteur cité

dans les pages précédentes.

De ce fait, il semble préférable de conserver le système des abréviations des titres !

* * *
* *
*

La technique dite « auteur-date »

Technique de citation et de référence apparue aux Etats-Unis dans l'orbe des sciences dures : souci de brièveté, fluidité de la lecture. On ne garde, dans le corps du texte uniquement, que le nom de l'auteur, année de publication, et le numéro de page correspondant à la référence = l'ensemble forme un bloc de référence, que l'on retrouvera dans la notice bibliographique à la fin de l'ouvrage, qui s'organise différemment, puisque la date de parution suit en ce cas obligatoirement le nom).

Exemples :

Dans le corps du texte :

« ... comme le dit bien Hillenbrand : ... (Hillenbrand, 1994, 32). Bien sûr, on peut se demander si... »

En notice bibliographique :

HILLENBRAND (Robert)

1994 *Islamic Architecture. Form, Function and Meaning*, Edinbourg, Université d'Edinbourg.

La technique a ensuite été adoptée, toujours aux Etats-Unis, dans certains secteurs des sciences humaines (notamment par l'anthropologie), et c'est par ce biais que le système s'est implanté dans les mœurs de rédaction en Europe.

Ce système n'est pas cependant sans poser de graves problèmes :

- a. Les disciplines de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, sont avant tout des disciplines d'érudition, dans lesquelles les notes infrapaginales constituent un appareil critique indispensable pour étayer ou nuancer les propos de l'auteur, ou dégager des pistes de recherche. Ce que l'on perd en fluidité de lecture et en concision, on le perd en précision... On perd donc la possibilité de scinder son discours en deux parties bien distinctes : le corps du texte, qui doit contenir l'essentiel du propos ; et la note infrapaginale, qui apporte tous les compléments d'informations nécessaires mais non indispensables à la compréhension du lecteur.
- b. Second inconvénient, et non des moindres : face à une bibliographie importante, le lecteur ne mémorise pas forcément la référence citée dans

le corps du texte, et se voit obligé de revenir souvent à la bibliographie en fin d'ouvrage pour se rafraîchir la mémoire...

Nota : Dans le cas de plusieurs ouvrages ou articles parus la même année, faire suivre la date du nombre de lettres nécessaires, et renvoyer à la notice bibliographique

Exemples :

En note : XX, 1980a, 65-66.

En notice :

XX

1980a	Titre	autres	informations	biblio
1980b	(-	-	-	-) etc.

Vers un compromis

Certains auteurs ont adopté une partie du système de référence « auteur-date », en reportant le bloc de référence en note de bas de page. Ce compromis permet de ne pas perdre les précisions susceptibles d'être apportées sans alourdir le corps du texte, mais ne lève pas le doute pesant sur l'identification de certaines références, connues uniquement sur la base des dates de parution.

Implique de la même manière que précédemment une refonte de la présentation des notices bibliographiques.

Exemple :

LEZINE (Alexandre)

- 1956 *Le ribat de Sousse, suivi de notes sur le ribat de Monastir*, Tunis.
1965 *Mahdiya. Recherches d'archéologie islamique*, Paris, Klincksieck.
1966 *Architecture de l'Ifriqiya. Recherches sur les monuments aghlabides*, Paris, Klincksieck.
1967 « Notes d'archéologie ifriqiyenne », *Revue des Etudes Islamiques*, 53-101.
1969 « La salle d'audience du palais d'Ashir », *Revue des Etudes Islamiques*, XXXVII, 203-218.
1971 *Deux villes d'Ifriqiya : Sousse, Tunis. Etudes d'archéologie, d'urbanisme, de démographie*, Paris, Geuthner.

* * *
* *
*

Ouvrage collectif, colloque, table-ronde, mélanges :

Les éditeurs ou directeurs de la publication

NAVARRO PALAZÓN (Julio) (éd.), *Casas y palacios de al-Andalus (siglos XII-XIII)*, Barcelone, El legado andalusí, Lunwerg Editores, 1995.

CRESSIER (Patrice), GARCIA-ARENAL (Mercedes) (éd.), *Genèse de la ville islamique en al-Andalus et au Maghreb occidental*, Madrid, Casa de Velazquez, CSIC, 1998.

GAYRAUD (Roland-Pierre) (éd.), *Colloque International d'Archéologie Islamique* (IFAO, Le Caire, 3-7 février 1993), Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1998.

Publication sans éditeur ou directeur scientifique

Maison (La) hispano-musulmane. Apports de l'archéologie/ La casa hispanomusulmana. Aportaciones de la arqueología, Grenade, Publicaciones del Patronato de la Alhambra, 1990.

Sevilla almohade, Séville, Université de Séville, Junta de Andalucía, Ayuntamiento de Sevilla, Rabat, Université de Mohammedia, 1999.

Contribution dans un ouvrage collectif, les actes d'un colloque ou d'une table-ronde

PESEZ (Jean-Marie), « L'Islam sicilien : les témoins matériels », in R.-P. GAYRAUD (éd.), *Colloque International d'Archéologie Islamique* (IFAO, Le Caire, 3-7 février 1993), Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1998, pp. 277-288.

AMAMRA (Aicha-Azziza), FENTRESS (Elizabeth), « Sétif: évolution d'un quartier », in *La maison hispano-musulmane. Apports de l'archéologie/ La casa hispanomusulmana. Aportaciones de la arqueología*, Grenade, Publicaciones del Patronato de la Alhambra, 1990, 163-176.

DEVISSÉ (Jean), « Trafic et routes du trafic en Afrique occidentale », in *Histoire générale de l'Afrique. III: L'Afrique du VII^e au XI^e siècle* (éd. abrégée), Paris, Présence Africaine, Edicef, UNESCO, 1997, 285-318.

* * *
* *
*

Catalogues

Trésors fatimides du Caire, Catalogue de l'exposition présentée à l'Institut du monde arabe du 28 avril au 30 août 1998, Paris-Gand, IMA, SDZ, 1998.

Vert (Le) et le brun. De Kairouan à Avignon, céramiques du Xe au XVe siècle, Lyon-Marseille, Réunion des Musées Nationaux, Musées de Marseille, 1995.

Contribution à un catalogue

BARRUCAND (Marianne), « L'architecture palatiale ziride et hammadide », *in Trésors fatimides du Caire*, Paris-Gand, IMA, SDZ, 1998, 222-224.

Cas particuliers

Rééditions, éditions revues

Numéro d'édition (sauf si 1^{ère}), suivi [entre crochets] des commentaires sur la présente édition : augmentée, mise à jour, entièrement revue, etc. :

BASSET (Henri), TERRASSE (Henri), *Sanctuaires et forteresses almohades*, Rabat, Institut des Hautes Études Marocaines, 1932 [rééd. Paris, Maisonneuve et Larose, 2001].

ATTENTION : si la pagination est différente de l'édition originale, indiquer en note l'édition utilisée dans le cadre du travail !

JULIEN (Charles-André), *Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830*, édition revue par Robert LE TOURNEAU, tome 2, Paris, Payot, 1^{ère} édition 1951, 2^{ème} édition 1969, 3^{ème} édition 1994.

Thèses inédites

BEN MAMI (Mohamed Béji)

Madāris madīnat Tūnis min al-'ahd al-ḥafṣī ilā l-'ahd al-ḥusaynī (7/XIII-13/XIX) [Les madrasa-s de la ville de Tunis, de l'époque ḥafṣide à l'époque ḥusaynide], Thèse sous la direction de Mohamed Talbi, Université de Tunis I, 3 vol., Tunis, 1981, 671 p. (thèse inédite)

Nota : si la thèse est publiée, alors c'est un ouvrage... On peut également se référer aux deux, ouvrage ET thèse, car souvent le premier ne reprend qu'une partie du travail réalisé dans le cadre de la seconde.

* * *
* *
*

Incertitudes et doutes

Absence, doute, addition d'éléments d'information tirés de sources autres que la publication concernée :

[S. l.]	absence de mention de lieu de publication
[S. d.]	absence de mention de date de publication, ou bien [?]
[Le Caire]	lieu supposé de publication
[1956 ?]	année supposée de publication
[SAUVAGET J. ?]	auteur supposé

* * *
* *
*

Documents électroniques

Nota :

Indiquer la date de consultation du site !

Mentionner le type de support : en ligne, Cd-R ou Dvd-R, etc.

Lieu de publication (Cd-R, Dvd-R) : nom de l'éditeur

* * *
* *
*

Les sources

Véhicules et réceptacles de la documentation primaire, elles sont à bien distinguer du reste de la bibliographie. En général, dans tout travail faisant appel au témoignage des sources médiévales ou prémodernes, on sépare les sources de la bibliographie. Les sources font également l'objet d'une présentation au début du mémoire ou de la thèse.

On distingue :

- les manuscrits encore inédits ;
- les éditions (le passage du manuscrit au texte dactylographié ; il peut s'agir d'une édition *critique* ou non)
- les traductions.

'ABDARĪ (Muḥammad b. Muḥammad b. 'Alī, Abū 'Abd Allāh, al-)
Al-Riḥla al-maġribiyya, éd. Muḥammad al-Fāsī, Rabat, Ministère des Habous, 1968.

ADORNE (Anselme)
Itinerarium Anselmi Adournes militis in Asiam et Africam, éd. partielle et trad. par Robert Brunschvig sous le titre : Deux récits de voyage inédits en Afrique du Nord au XVe siècle. 'Abdalbasīṭ b. Ḥalīl et Adorne, Paris, Larose, 1936, pp. 137-225.

BAKRĪ ('Abd Allāh b. 'Abd al-'Azīz, Abū 'Ubayd, al-)
Al-Masālik wa-l-mamālik, éd. et trad. par Mac Guckin De Slane sous le titre : Description de l'Afrique septentrionale, Paris, Maisonneuve, 1965 (1^{ère} éd. 1910-1911).

IBN 'ABDŪN
Risāla fī al-qaḍā' wa-l-ḥisba, éd. par Évariste Lévi-Provençal, sous le titre : Documents arabes inédits sur la vie sociale et économique en Occident musulman au Moyen Âge (première série: trois traités hispaniques de ḥisba), Le Caire, IFAO, 1955, pp. 1-65.
Ibid., trad. par Évariste Lévi-Provençal sous le titre : Séville musulmane au début du XII^e siècle : le traité d'Ibn 'Abdūn sur la vie urbaine et les corps de métiers, Paris, Maisonneuve, 1953.

IBN AL-'AṬṬĀR (Muḥammad b. Aḥmad al-Umawī)
Kitāb al-Waṭā'iq wa-l-siġillāt, éd. Pedro Chalmeta et Federico Corriente, sous le titre : Kitāb al-Waṭā'iq wa-l-siġillāt (Formulario notarial hispano-árabe), Madrid, Academia Matritense del Notariado, Instituto Hispano-Árabe de Cultura, 1983.
Id., trad. esp. par María Marugán et Pedro Chalmeta sous le titre : Formulario notarial y judicial andalusí, Madrid, Academia Matritense del Notariado, 2000.

IBN AL-IMĀM ('Īsā b. Mūsā al-Tuḥīlī)
Muḥtaṣar, ms. n°15227, Bibliothèque nationale de Tunis.
Kitāb al-qaḍā' bi-l-marfiq fī al-mabānī wa-nafī al-ḍarar, ms. n°1292, Bibliothèque nationale d'Alger.
- Ibid., éd. Muḥammad al-Nmīnāġ, Rabat, ISESCO, 1999.
- Ibid., trad. Barbier sous le titre : « Des droits et obligations entre propriétaires d'héritages voisins », Revue algérienne, tunisienne, marocaine de législation et de jurisprudence, XVI (1900), pp. 9-15, 17-23, 42-56, 93-104, 113-144, et XVII (1901), pp. 65-84, 89-108.



La recherche de concision : le recours aux abréviations

A. Eviter les répétitions

Prénoms, lieux d'édition, dates, etc. :

Exemples :

Trésors fatimides du Caire, Catalogue de l'exposition présentée à l'Institut du monde arabe du 28 avril au 30 août 1998, Paris-Gand, IMA, SDZ, 1998.

devient, dans une note concernant une contribution à cet ouvrage :

BARRUCAND (Marianne), « L'architecture palatiale ziride et hammadide », in *Trésors fatimides du Caire*, Paris-Gand, 1998, 222-224.

GAYRAUD (Roland-Pierre) (éd.), *Colloque International d'Archéologie Islamique* (IFAO, Le Caire, 3-7 février 1993), Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale (= IFAO), 1998.

devient, dans une note concernant une contribution à cet ouvrage :

PESEZ (Jean-Marie), « L'Islam sicilien : les témoins matériels », in R. P. GAYRAUD (éd.), *Colloque International d'Archéologie Islamique*, Le Caire, 1998, pp. 277-288.

B. Recourir aux abréviations

Surtout valable pour les titres de périodiques :

AI	<i>Annales islamologiques</i> (Le Caire, IFAO) = <i>AnnIsl</i>
BEO	<i>Bulletin d'Etudes Orientales</i> (Damas, IFEAD)
BSOAS	<i>Bulletin of the School of Oriental and African Studies</i>
IJMES	<i>International Journal of Middle East Studies</i>
JA	<i>Journal Asiatique</i>
JESHO	<i>Journal of the Economic and Social History of the Orient</i>
RA	<i>Revue Africaine</i>
REI	<i>Revue des Etudes Islamiques</i>
REMMM	<i>Revue du monde musulman et de la Méditerranée</i>
SI	<i>Studia islamica</i>

également pour les congrès thématiques ayant un titre générique ;

enfin pour les encyclopédies :

E.I.² ou E.I.₂ Encyclopédie de l'Islam, 2^{ème} éd.

Attention : Toutes ces abréviations ne sont pas normalisées, c'est-à-dire qu'elles sont susceptibles de varier. Le plus simple consiste à donner, au début du mémoire, une liste des abréviations (on la place au début du mémoire, et non au début de la bibliographie, car les notes contiennent déjà des abréviations...)

* * *
* *
*

La présentation d'une bibliographie de fin d'ouvrage

Première distinction de base : sources/études
(sources classées éventuellement par catégories)

A. Ordre alphabétique

B. Classement thématique

Classement perçu comme plus rationnel : contexte historique, ouvrages généraux, thèmes plus spécifiques, etc.

A l'intérieur de chacune des rubriques thématiques, on revient à l'ordre alphabétique.

Et à l'intérieur du classement alphabétique, on suit l'ordre chronologique de parution des ouvrages et des contributions de chaque auteur....